

Programme de la journée :

Cette journée a pour finalité de présenter et de répondre aux questions concrètes des participants sur :

- ✓ les différentes méthodes de classification, ainsi que les instruments et étapes de leur mise en œuvre opérationnelle et ce, dans différents contextes,
- ✓ le lien avec les compétences métiers et transverses,
- ✓ le design des parcours de carrière en utilisant pleinement les travaux sur la classification et les compétences.

I – INTRODUCTION

La classification : instrument indispensable dans un contexte de recherche d'équité interne

II – PRÉSENTATION DES MÉTHODES DE CLASSIFICATION

- Les différents types de méthodes, leurs apports et limites
 - ↳ Universelle par points (IPE)
 - ↳ Spécialement construite pour l'entreprise
- Les différentes étapes de mise en œuvre et les instruments de définition de fonctions
- L'interaction avec le management, les salariés, les organisations syndicales

III – PRÉSENTATION DE LA RELATION CLASSIFICATION – COMPÉTENCES

- Les modalités de prise en compte des différents stades de maîtrise de la fonction
- La liaison avec les niveaux de classification

IV – PRÉSENTATION DE LA CONSTRUCTION DE CHEMIN DE CARRIÈRE

L'utilisation des travaux sur les classifications et les compétences pour des chemins possibles de carrière par et entre les familles d'emploi

V – RELATION AVEC LA RÉMUNÉRATION ET L'ÉVALUATION ANNUELLE

- L'intégration des enquêtes de rémunération pour établir une structure salariale équitable et compétitive
- L'intégration des résultats de l'entretien d'évaluation dans les révisions salariales

(Des cas concrets illustreront la journée.)

Avec : Jean-Pierre MAGOT

REWARD LEADER

MERCER, Conseil en capital humain

MERCER

 MARSH MERCER KROLL
GUY CARPENTER OLIVER WYMAN

TARIF JOURNÉE*:
1.000 € HT soit
1.196 € TTC
Accessible au DIF et/ou au
plan de formation.

LES FORMATIONS IRF 2010 :

Campus **ECOFI RH** : Les 12, 18 mars et 15 avril ou les 07, 08 octobre et 16 novembre

Campus **REMUNERATION GLOBALE** : Les 16 mars, 1^{er} et 2 avril ou les 19, 25 et 26 novembre

Rémunération des **commerciaux** : Le 13 avril ou le 24 septembre

Le contrôle de **Gestion Sociale** : Les 8 et 9 avril ou les 2 et 3 décembre

La rémunération des **dirigeants** : Le 4 mai ou le 14 septembre

CAMPUS **SIRH** : Les 20, 21 mai et 3 juin ou les 20, 21 octobre et 18 novembre

Rémunérer la **performance** et la **compétence** : Le 6 juillet ou le 19 octobre

Inscrivez-vous dès maintenant !

Par mail : daphne.mallez@grouperhm.com

Par fax : 01 46 51 00 15

Infos par téléphone au 01 47 43 15 63

Groupe RH&M - Daphné MALLEZ

35 rue Boileau, 75016 PARIS

CLASSIFICATION, COMPÉTENCE, CARRIÈRE

Le mardi 09 mars 2010, à Paris de 9h à 17h30

Avec Jean-Pierre MAGOT, MERCER

TARIF JOURNEE : 1.000 € HT par personne soit 1.196 € TTC - 1.400 € HT pour 2 personnes soit 1.674,40 € TTC

BULLETIN D'INSCRIPTION :

Formation accessible au DIF et/ou plan de formation,

Les journées se déroulent à Paris, de 9h à 17h30,

Vous recevrez l'adresse de la formation lors de votre confirmation d'inscription.

SOCIETE :

Adresse :

CP Ville :

CONTACT IRF :

Daphné MALLEZ

T: 01 47 43 15 63

F: 01 46 51 00 15

@: daphne.mallez@grouperhm.com

Groupe RH&M - Formation IRF

35 rue Boileau, Paris 16e

PARTICIPANT 1 :

Fonction :

Tel: Fax: Email:

PARTICIPANT 2 :

Fonction :

Tel: Fax: Email:

DOSSIER ADMINISTRATIF :

Suivi du dossier par :

Nom & Prénom :

Fonction :

Tel: Fax: Email:

Nom du Responsable formation :

Adresse de facturation (si différente) et nom du référent :

.....

.....

Classification, Compétence, Carrière - Avec Jean-Pierre MAGOT, MERCER

Le mardi 09 mars 2010, à Paris de 9h à 17h30

INSCRIPTIONS/CONVENTIONS DE FORMATION/ATTESTATIONS DE PRESENCE : La convention de formation vous sera adressée avec votre confirmation et la facture dès réception de votre bulletin d'inscription. Les attestations de présence seront adressées à l'issue des sessions.

LIEU : Paris intra-muros **TARIFS** : Ils comprennent les pauses et le déjeuner (uniquement journées d'étude) et sont non divisibles. Les réductions ne sont pas cumulables entre elles et s'appliquent au tarif initial **REGLEMENTS** : Toute inscription doit être réglée à réception de facture et au plus tard la veille du premier jour de la session. Pour toute procédure de règlement particulière merci de nous contacter. **REGLEMENTS PAR**

OPCA : Il vous appartient de vérifier l'imputabilité de votre formation, d'en faire la demande auprès de votre OPCA avant la formation et de l'indiquer explicitement dans le bloc « adresse de facturation ». Toute facturation auprès d'un OPCA engendrera des frais de dossier de 120 € HT. Si votre dossier ne nous est pas parvenu au plus tard la veille de la formation, vous serez facturé de l'intégralité du coût du stage. De plus, en cas d'absence ou d'annulation hors délais, la facture vous sera réadressée automatiquement. **ANNULATIONS** : Elles devront se faire par écrit 14 jours calendaires avant le début de chaque session. Dans ce cas, le remboursement des droits d'inscription se fera sous déduction d'une retenue de 150€HT pour frais de dossier. Hors délai, la facture sera due dans son intégralité. Un accusé de réception vous sera adressé par retour. L'organisateur se réserve le droit de reporter la formation, de modifier le programme ou le lieu si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y oblige. **REPLACEMENTS** : Ils sont admis et encouragés.